

## 1<sup>ER</sup> LABEL MA MAISON VIVANTE - HABITAT COLLECTIF Retour sur la remise officielle de label

Le 1<sup>er</sup> Label Ma Maison Vivante - Habitat Collectif, récompensant la démarche d'écoconstruction participative autour de «La Maison Sénior» à La Chapelle-Thouarault (35), a été officiellement remise ce mercredi 25 septembre à Néotoa dans le cadre du congrès national HLM qui se déroulait à Montpellier.

### Lancement officiel du label Ma Maison Vivante - Habitat Collectif

C'est à l'occasion de cette toute première remise de label en France que l'Association Maisons de Qualité et son réseau « Habitats et Territoires Vivants » ont officiellement lancé le label Ma Maison Vivante - Habitat Collectif.

Le référentiel du label qui existait déjà dans le secteur de la maison individuelle est donc aujourd'hui étendu à l'habitat collectif et entend distinguer la qualité écologique du bâti et des jardins.

Yannick Allain, Directeur de l'Association, souligne que **« le label place au même niveau d'attention les enjeux environnementaux liés au dérèglement climatique et à l'épanouissement de la biodiversité, ainsi que les enjeux de qualité de vie et de bien-être des habitants »**.

C'est dans le sillon de cette ambition et pour son exemplarité que le projet « La Maison Sénior », porté par Néotoa, a été choisi pour être le 1<sup>er</sup> programme d'habitat collectif en France à obtenir cette labellisation.

**« Nous avons besoin d'acteurs de l'habitat leaders qui innovent et montrent le chemin de l'intégration des enjeux écologiques dans l'habitat ».**



### Un projet aux enjeux majeurs en termes de transitions et de solidarités

Ludovic Coulombel, Président de Néotoa et Vice-Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, a souligné que **« ce projet La Maison Sénior, réalisé dans la commune de la Chapelle-Thouarault (35), est une expérimentation qu'il fallait absolument réussir car elle correspond à 3 enjeux majeurs :**

- **La transition écologique de l'habitat.**
- **Le vieillissement de la population et l'adaptation du logement.**
- **Le renouvellement urbain, la reconstruction de la ville sur la ville, avec une opération de cœur de bourg.**

**Le retour des locataires est très positif et c'est un encouragement pour la suite ».**

Sophie Donzel, Directrice Générale de Néotoa :

**« Nous sommes très fiers de recevoir le label. Ce projet a demandé beaucoup de travail et d'engagement de la part des équipes ! Ce projet résonne avec cette valeur d'innovation qui nous tient à cœur et reflète l'engagement de Néotoa en faveur de toutes les solidarités et de toutes les transitions ».**

CONTACT PRESSE | Agence Sogo Com

Gaëlle Tagliabue - gaelle@sogocom.fr  04 50 45 69 15

[www.mamaisonvivante.fr](http://www.mamaisonvivante.fr)



## Le label Ma Maison Vivante & ses partenaires

La cérémonie de remise du label s'est tenue sur le stand du **Crédit Mutuel**, partenaire historique de l'Association. Guy Léré, Responsable du marché des Particuliers et des Collectivités, a rappelé à cette occasion l'importance stratégique de l'engagement sociétal et le soutien aux acteurs de l'habitat et de l'aménagement qui innovent sur les sujets environnementaux et sociaux.

Parmi les partenaires du label, **Upcyclea** est le 1<sup>er</sup> système digital et collaboratif pour éco-concevoir, exploiter et décarboner les bâtiments grâce à l'IA et l'économie circulaire.

Upcyclea, qui contribue au processus de labellisation Ma Maison Vivante, était également présente pour cette première et sa Présidente, Christine Guinebrière, a précisé que **« Néotoa est un des premiers bailleurs en France à avoir sa banque digitale des matériaux, avec une empreinte carbone très faible »**.

Avec le label Ma Maison Vivante et la banque des matériaux Upcyclea, le candidat au label dispose de données utilisées par les organismes de financement pour répondre aux exigences de la taxonomie européenne qui délivre une classification des activités économiques ayant un effet favorable sur l'environnement. Ces données permettent également d'avoir des éléments tangibles quant au reporting CSRD, une nouvelle directive européenne qui permet de mieux encadrer les communications des entreprises sur les implications sociales, environnementales et sociétales de ses activités.



CONTACT PRESSE | Agence Sogo Com

Gaëlle Tagliabue - gaelle@sogocom.fr 04 50 45 69 15

[www.mamaisonvivante.fr](http://www.mamaisonvivante.fr)